



JANVIER 2022

N° 40

LE
V
E
R

D
E

S
O
L
E
I
L

S
U
R

M
E
S
N
A
C



Page 2 à 3

Mot du Maire

Page 4

Décorations

Page 5 à 12

Infos travaux
Infos Mairie

Page 13 à 17

Manifestations
Zoom
100 Ans

Page 18 à 24

Vie associative
et sportive

Page 24

Etat Civil

Page 25 à 26

Info Utile
Sur notre
commune

Page 27 à 30

Info

Page 31 à 32

Calendriers
CALITOM

Le Petit Mesnacais

Dépôt légal N°1696646

Le comité de rédaction : A.ARTAUD/ A.CARMAGNOLA/ E.DANGER/ D.GOIS/ S.JULIEN/ J.P.PHILIPPON/ N.ROBBE/



Le mot du Maire



Pour la seconde année, nous ne pouvons malheureusement pas organiser notre traditionnelle rencontre pour les Vœux du Maire, puisque les conditions sanitaires nous obligent, encore à prendre nos distances.

Notre bulletin Municipal me permet de m'adresser à vous.

Nous avons tendance à nous retourner en fin d'année et à nous poser des questions sur cette période de notre vie familiale, professionnelle, amicale et en fait sur les joies et les difficultés de notre fil de vie.

Il faut garder le sourire et la bonne humeur malgré toutes les difficultés que la situation économique et sanitaire engendre et ne garder que les bons souvenirs.

Notre vie est transformée dans le monde entier par ces vagues successives d'une pandémie qui touche toutes les populations.

J'adresse, au nom du Conseil Municipal, mon plus grand soutien à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche à cause du COVID mais également dans d'autres circonstances.

La magie de Noël et de la fin d'année a opéré sur notre commune puisqu'elle s'est parée de ses plus belles lumières et de ses plus beaux ornements. Nos enfants ont eu les yeux brillants, nos anciens, le sourire et nous avons tous dans le cœur ces moments de joie suite aux arbres de Noël organisés par la municipalité. Les instants que nous vivons feront le souvenir de demain.

Les associations de la commune ont subi et subissent encore un impact important avec l'arrêt ou la diminution de leurs activités, l'annulation de nombreux événements qui devaient apporter les fonds nécessaires pour le bon développement de leurs ressources et animations. Nous apportons tout notre soutien aux bénévoles, dirigeants, joueurs pour que cette année 2022 soit sportive, animée et que vous puissiez organiser vos manifestations prévues. Meilleurs vœux à vous, pour 2022

Je souhaite apporter tout mon soutien aux entreprises et à leurs dirigeants pour traverser cette crise avec courage et détermination.

Toute l'équipe municipale, malgré les contraintes et les conditions de cette situation, œuvre chaque jour pour que notre quotidien soit plus facile.

Je présente mes sincères remerciements aux gendarmes, sapeurs pompiers, agents des services publics, médecins, etc... qui sont absolument essentiels en ce moment.

Je ne peux pas accueillir les nouveaux arrivants sur notre territoire, mais je leur souhaite la bienvenue dans notre Commune ainsi que mes meilleurs vœux.

Mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel communal, pour leur qualité dans leur travail, leur disponibilité, leur motivation dans la réalisation des travaux demandés. Merci Annabelle pour l'accueil, l'administratif, et les conseils de plus en plus importants. Merci à Christophe et Benoit pour leurs réalisations des travaux avec leurs connaissances. Je remercie également Christophe Tesseron, qui a pris une disponibilité, pour son engagement depuis de longues années. Meilleurs vœux à vous pour 2022.

L'an dernier, je citais Antoine de Saint- Exupéry « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible », aujourd'hui, nous savons quels gestes nous devons réaliser pour que l'avenir soit possible pour l'ensemble de la population, alors, respectons les gestes barrières et protégeons nous, pour nous offrir un bel avenir ainsi qu'a ceux que nous aimons.

Peut-être aurons-nous encore des hauts et des bas en 2022, aussi je vous demande d'être prudents. J'espère que nous pourrons enfin voir la fin de cette terrible période.

Année 2021 terminée, difficile et compliquée car la politique actuelle est de plus en plus à la baisse des dotations, ce qui nous implique d'être vigilants, c'est ce que nous avons fait avec le conseil.

Cette période, pour la commune, impacte certains projets qui n'ont pu être mis en place. Certains travaux, dont le détail est régulièrement cité et expliqué dans le Petit Mesnacais, ont abouti. Ce qui, bien sûr, en réunion, nous apporte des échanges et des débats constructifs, parfois longs où tout le monde peut s'exprimer en toute liberté afin d'apporter des projets concrets et intéressants pour le bien de tous.

Cette année est particulière puisqu'elle sera une année d'élections. Vous serez ainsi amenés à voter pour les élections présidentielles les 10 et 17 Avril prochains, ainsi que pour les élections législatives les 12 et 19 juin.

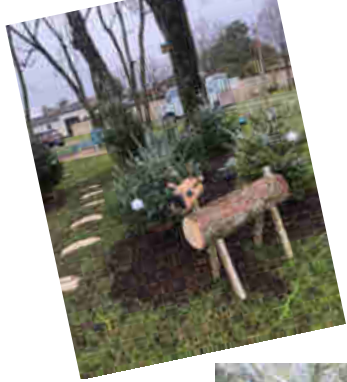
Tous mes sincères remerciements à toute l'équipe municipale malgré les difficultés de partage, de difficultés d'organisation de réunions et de manifestations pour son écoute, son sérieux et son engagement. Merci à nos époux (ses), nos compagnes qui nous soutiennent au quotidien et qui supportent nos « petites » absences. Meilleurs vœux à vous tous.

Je vous souhaite avec le Conseil Municipal, à toutes et tous une très belle année 2022, une bonne santé pour vous et vos proches avec un avenir radieux.

Didier Gois

Maire de Mesnac

DECORATIONS DE NOËL



INSTALLATION
AUX
FOSSES



LA MAIRIE DE JOUR



LA MAIRIE DE NUIT



TRAVAUX



A l'église, Benoît et Christophe ont effectué le nettoyage de la mezzanine, remis en place des chaises et en ont ajoutées grâce à un don de M. Le Maire. Ils ont nettoyé l'escalier qui monte à la cloche, installé une protection contre l'entrée des chouettes ou autre volatiles qui voudraient s'installer et terminé la peinture de l'escalier et de la poutre.



LE SÉNATEUR A MESNAC

Lundi 24 Janvier nous avons eu la visite de M. Le sénateur François BONNEAU et de Thomas Chevalerias son attaché parlementaire.

Ils rendent visite à toutes les communes.

M. Le Maire les a reçus en présence des adjoints, d'une conseillère Mme ROBBE et d'Annabelle.

Nous avons échangé sur les problématiques rencontrées sur la commune:

- Danger des axes routiers et des vitesses excessives sur la traversée de Vignolles par la D 85 (Cognac / Matha) et la D 55 (Mesnac / les Fosses).
- Absence de voie piétonne pour venir de Pain Perdu à Vignolles pour les enfants qui doivent prendre le bus à côté du gymnase.
- Mise en place du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Problématique des baisses de dotations de l'état et difficultés d'investissement.

M. Le sénateur a pris en compte nos remarques et nous a expliqué son rôle.



Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale dans sa boîte aux lettres avant le 10 avril 2022.



ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 12 ET 19 JUIN

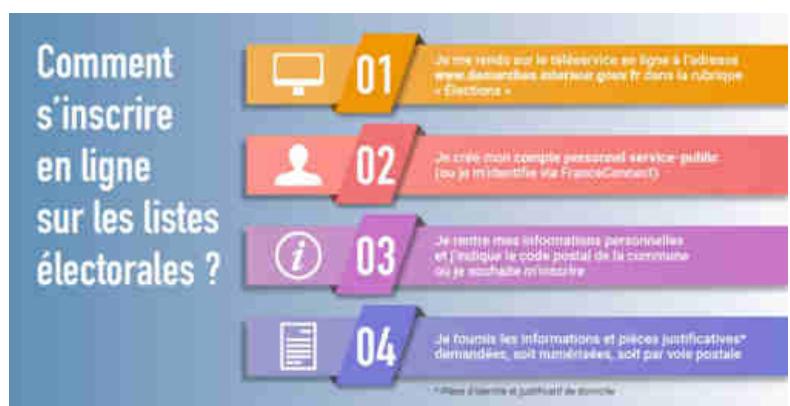
Vous avez **jusqu'au 6 mai 2022** pour vous inscrire sur les listes électorales pour voter pour les **élections législatives**.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

Vous avez la possibilité de vous inscrire à la mairie aux horaires d'ouverture.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR VOTRE INSCRIPTION :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- document cerfa 12669*02 à télécharger sur internet, sur le site www.servicepublic.fr ou fourni par la secrétaire de mairie



CONTAINERS

Des containers individuels pour les déchets ménagers (poubelles noires) et pour le recyclage (poubelles jaunes) ont été distribués à certains habitants, ils sont offerts par calitom.

Sont concernés les habitants situés sur des axes où les camions des ordures ménagères ne peuvent accéder.

34 foyers ont été équipés.

Les containers collectifs ont été retirés et les habitants n'ayant pas de container individuel pourront s'équiper s'ils le souhaitent, de containers homologués. Voir avec la mairie.

Seuls les bacs à roulettes sont acceptés par calitom afin d'éviter les problèmes de manutention à leurs agents. Mais rien ne vous empêche de déposer vos sacs fermés sur le bord de la route.



Si vous le souhaitez, la mairie par le biais de calitom, peut vous proposer d'acquérir 1 ou 2 bacs au tarif ci-joint.

- Vous établissez un chèque de réservation à l'ordre du trésor public du montant correspondant au coût du ou des bac(s)
- Un bordereau sera à signer
- La mairie passera la commande auprès de calitom
- A la livraison, la distribution sera faite par nos agents.

Il faut compter au moins un mois entre la commande et la livraison.

Volume du bac NOIR	Tarif
120 litres	23 € TTC
180 litres	27 € TTC
240 litres	34 € TTC
330 litres	52 € TTC

Volume du bac JAUNE	Tarif
240 litres	34 € TTC
330 litres	52 € TTC

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES CONTAINERS SONT A SORTIR LA VEILLE DU PASSAGE ET DOIVENT ETRE RENTRES APRES LE PASSAGE DE CALITOM.

EN AUCUN CAS ILS NE DOIVENT RESTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

(dates de passage à la fin de ce petit mesnacais)

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Malgré la crise sanitaire qui a réduit le fonctionnement des associations de notre commune, MALISSMISS a toujours continué à assurer les cours en visio conférence et donc à payer la personne qui assure les séances chaque semaine.

Le conseil municipal avait voté une diminution des subventions pour toutes les associations au vue du manque d'activités.

Afin de l' aider dans ses dépenses MALISSMISS a demandé une subvention exceptionnelle .

Le conseil municipal a accepté de verser 300 euros à l'association à titre exceptionnel.



La fibre est installée sur notre territoire.

Quand votre installation individuelle sera faite si vous avez des soucis de connection, vous devez vous adresser à votre opérateur.





Un moment d'accompagnement pour apprendre à
comprendre le numérique.

Permanences des Conseillères Numériques de Grand Cognac

Votre conseillère numérique passera dans la commune
de **Mesnac**

Les **Lundis 7 mars et 4 avril**

A la mairie

De 14h à 17h

Naviguer
sur internet

Traitement
de texte

Envoyer et
recevoir des
mails

Utiliser
votre outil
numérique

Michèle LADIK
Conseillère Numérique
Grand Cognac
06.11.72.08.90
michele.ladik@grand-cognac.fr

N'hésitez pas à me contacter ou à demander mes dates de
permanences dans les autres communes à votre mairie



Interdiction du brûlage des déchets verts ménagers en Charente

En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets de débroussaillage, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc...., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations sont considérés comme des déchets ménagers.

Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente quelle que soit la période de l'année.

A l'inverse, les viticulteurs peuvent brûler les déchets de leurs vignes, après déclaration auprès de la mairie.





STOP AU BRUIT

Il est rappelé que tous types de bruits réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit (Tondeuse à gazon, tronçonneuse ...) de même, un aboiement continu, une mobylette qui pétarade sont autant de nuisances portant atteinte aux relations de voisinage.

Un arrêté préfectoral régit les plages horaires qu'il convient de respecter si vous devez occasionner des nuisances sonores :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous envisagez des festivités un peu bruyantes



Afin de garder un bon esprit de voisinage et de trouver un compromis entre voisins, nous vous demandons d'informer vos voisins de leurs nuisances éventuelles à votre égard, avant d'envisager une plainte à la mairie.



Depuis que nous avons décoré les places des Fosses et Pain Perdu puis l'installation des décorations de Noël à la mairie et aux Fosses nous avons pu constater diverses dégradations et vols:

- Les poules des Fosses cassées et volées
- La barre de la table aux Fosses cassée
- 1 sapin volé à la mairie
- 1 renne en bois cassé aux Fosses



Il est déplorable que ces dégradations surviennent dans un village de campagne comme le nôtre et fort désagréable pour les usagers de ne pas pouvoir profiter de l'embellissement de la commune sans que des personnes irrespectueuses dégradent, cassent ou volent sans scrupules. Si vous voyez des personnes malveillantes dégrader ou voler sur notre commune n'hésitez pas à le signaler à la mairie.

11 NOVEMBRE

Autour du monument aux morts, quelques habitants de la commune se sont réunis avec le maire et certains conseillers municipaux, afin de se remémorer ensemble, l'armistice signé le 11 novembre 1918 à 5h15, pour mettre fin aux combats de la première guerre mondiale et célébrer la victoire des alliés et la défaite de l'Allemagne.

Après le dépôt de la gerbe par des enfants de la commune, M. Le Maire a fait l'appel aux morts puis lu le discours du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Chloé jeune habitante de notre commune a lu un poème en mémoire des soldats morts.

Puis une minute de silence a été demandée à l'assistance et la marseillaise fût entonnée par tous.

Un apéritif offert à la mairie est venu clôturer cette commémoration.



POÈME

AUX SOLDATS MORTS

Émile Verhaeren

Vous ne reverrez plus les monts, les bois, la terre
Beaux yeux de mes soldats qui n'aviez que vingt ans
Et qui êtes tombés en ce dernier printemps
Où plus que jamais douce apparût la lumière.

On n'osait plus songer aux champs d'or
Que l'aube revêtait de sa gloire irisée;
Seule, la sombre guerre occupait la pensée
Quand, au fond des hameaux, on apprit votre mort.

Depuis votre départ, à l'angle de la glace,
Votre image attirait et le cœur et les yeux;
Et nul ne s'essayait sur l'escabeau boiteux
Où tous les soirs, près du foyer, vous preniez place.

Hélas! Où sont vos corps jeunes, puissants et fous ?
Où sont vos bras, vos mains et les gestes superbes
Qu'avec la grande faux vous faisiez dans les herbes ?
Hélas, la nuit immense est descendue sur vous.

Vos mères ont pleuré dans leur chaumière close,
Vos amantes ont dit leur peine aux gens du bourg,
On a parlé de vous, tristement, tous les jours,
Et puis un soir de juin, on parla d'autre chose.

Source : Chielens, Piet, *We Died in Hell -- They Called it Passchendaele*,
Hoestenbergh, 1992.





ZOOM

SPECTACLE DES ENFANTS

LES CHOCOLATS DU PERE NOËL

Notre artiste et vedette locale, Astrid BOOP a émerveillé les yeux des enfants de la commune, venus découvrir son nouveau spectacle. Suite à la disparition des chocolats de Noël, enfants et parents ont aidé Astrid et ses mascottes à les retrouver. Tours de magie, danses et chants ont égayé cette matinée festive.

A la fin du spectacle, le père Noël en visite à Mesnac a distribué des chocolats à tous les enfants présents.

Pour clôturer cette agréable matinée, un buffet pour grands et petits a été partagé dans la joie et la bonne humeur.



GOUTER DES ANCIENS

La salle des fêtes de Vignolles a accueilli samedi 4 décembre 2021, quelques anciens de la commune pour le traditionnel goûter.

Pour qu'ils puissent profiter de la magnifique décoration des lutinettes, le conseil municipal a décidé de faire le goûter dans la salle des fêtes.

Parmi nos aînés, nous avons eu le plaisir d'accueillir le doyen de notre commune Paul AUBOIN qui a fêté ses 100 ans en janvier 2022.

Aînés et conseillers ont dégusté gâteaux, clémentines et chocolats autour d'une coupe de champagne, de tasses de thé et de café.

L'après-midi s'est terminée par la distribution des colis qui cette année étaient composés de mets sucrés et d'un bon d'achat à carrefour contact à Burie.

Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer ont reçu leur colis des mains des conseillers à leur domicile.





100 ANS !!!!

La covid ne nous a pas permis de fêter dignement les 100 ans du doyen de la commune.

Néanmoins, M. Le Maire de Mesnac, Didier GOIS, et Monsieur Le Maire honoraire, Georges RENOU, se sont déplacés au domicile de M. Paul Auboin (avec son accord) afin de lui remettre quelques gourmandises ainsi qu'une belle carte de la part du Conseil Municipal pour marquer ce moment inoubliable.

Ce n'est pas tous les jours que l'on fête un centenaire et nous sommes heureux qu'il fasse partie de ces chanceux.

100 ans!!! Quel âge magnifique..... mais pas aussi magnifique que notre Paul AUBOIN !!!!

Au nom de tous les habitants de la commune de Mesnac :

JOYEUX ANNIVERSAIRE M.AUBOIN



COUP D'THEATRE

La compagnie
COUP D'THÉÂTRE
de Mesnac présente

Le bonheur
est dans les prés

5 €
Gratuit
- 12 ans

Comédie
de Jérôme Dubois

Mise en scène par Astrid Boop
et toute la troupe



Gymnase de Mesnac (Vignolles)

L'association "Coup d'théâtre" de Mesnac continue ses répétitions malgré la crise sanitaire !
Nous avons prévu de présenter notre pièce au mois d'avril 2022 si nous sommes prêts et si les conditions sanitaires nous le permettent. Mais ne vous inquiétez pas si ce n'est pas au mois d'avril, nous présenterons notre pièce en mai ou en juin !

Nous avons choisi la pièce "LE BONHEUR EST DANS LE PRES"

Comédie rurale en 4 actes

Durée :
1h40 environ

Ah, la campagne, la nature, le calme, la tranquillité... Quel citadin n'a pas rêvé d'aller s'y ressourcer ? Mais tout n'est pas rose quand on se met au vert ! Surtout quand on débarque dans un trou perdu où l'on est tout sauf les bienvenus ! Et que vos seules voisines, une vieille folle et sa fille complètement givrée vous réservent un accueil particulièrement hostile !

Nous sommes 8 comédiens: Astrid, Aurélie, Jean-Pierre, Julien, Philippe de Mesnac / Véronique de Saint Sulpice de Cognac / Nathalie de Cognac / Laurence de Massac et Françoise notre souffleuse d'Orlut.

A bientôt pour de nouvelles aventures théâtrales !

CLUB DE LAINE

Les petites mains de laine mesnacaises ont bien travaillées durant l'année 2021.
De 18 participantes en janvier elles ont terminé à 15 en novembre cependant les réalisations ont augmenté, elles sont passées de 26 à 93 dont voici le détail:

	janv-21	nov-21
couvertures adultes	12	40
couvertures enfants	7	6
echarpes	1	34
tour de cou	6	13



REMISE DES REALISATIONS
A LA CROIX ROUGE

INFOS: astrid.boop@gmail.com
Astrid : 06.87.98.85.27



MALISSMISS

Reprise des cours lundi 6 septembre 2021

3 COURS ADULTES :

LUNDI au gymnase de Mesnac de 19H30 à 20H30

- **Renforcement musculaire** (Step, élastique, ballon, baguettes...)

JEUDI à la salle des fêtes de Mesnac de 19H00 à 20H00

- **Gym douce** (base de pilates, de stretching, de relaxation avec utilisation de matériels différents : gros ballon, ballon paille, rouleaux de massage...)

VENDREDI au gymnase de Mesnac de 19H00 à 20H00

- **Circuit training** (travail en fractionné)

Tous les cours sont proposés avec plusieurs options en fonction des capacités de chacun.

120 € pour l'année adhésion comprise

Tarif à la séance : adhésion de 5 euros + 6 euros le cours

« MALISS'EVEIL » COURS ENFANTS (5-12 ans)

VENDREDI de 17h45 à 18h45 au gymnase de Mesnac

Découverte des fondamentaux : courir, lancer, sauter.

Découverte multi-sports dans la joie et la bonne humeur, sans compétition

90 € pour l'année adhésion comprise

Nouveaux adhérents : un cours d'essai de chaque discipline est proposé.

⚠⚠⚠ **Le Pass Sanitaire est obligatoire pour toutes personnes majeures et à partir du 30 septembre 2021 pour les mineurs à partir de 12 ans.**

Inscriptions et renseignements, contacter Sonia 06.64.13.50.73

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

MALISSMISS accepte les inscriptions en cours d'année adultes et enfants.
Avec cours d'essai, tarif appliqué au prorata et tarif à la séance possible (uniquement pour les adultes).
N'hésitez pas.... venez essayer!!!!





MESNAC RANDO

Le 16 octobre 2021, nous avons organisé notre première marche rose pour la prévention du cancer du sein. Le succès a été au rendez-vous avec 112 participants qui ont sillonné notre belle campagne sous un soleil magnifique donnant des teintes de rose au paysage.

A l'arrivée, les participants ont été récompensés par des galettes charentaises et boissons offertes par la municipalité que nous remercions. Un stand prévention était aussi à la disposition des gens, celui-ci était tenu par Mme LEMOSY, membre du conseil d'administration du comité départemental de la ligue contre le cancer.

Cette belle journée nous a permis de récolter la somme de 676 € qui sera intégralement reversée à la ligue Charente contre le cancer du sein.

Un grand merci à tous les participants en espérant vous retrouver aussi nombreux pour cette belle marche de solidarité.



Malgré les conditions climatiques, les marcheurs sont toujours sur les routes les mardis et jeudis, n'hésitez pas à venir les retrouver pour partager avec eux quelques heures de découvertes et de bonne humeur.

Mais soyons optimistes, les beaux jours arriveront bien assez vite et avec eux nos sorties sur une journée complète que tout le monde apprécie, remplissant nos têtes de souvenirs, nos jambes de fatigue et nos estomacs de beaucoup trop de victuailles.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Annabelle à la mairie au 05.45.83.26.74 ou nous retrouver sur notre page facebook.



BASKET

Que s'est-il passé à L'ALM depuis le dernier petit mesnacais???

U7-U9: 4 plateaux dont 2 à Mesnac pour nos jeunes pousses.

Jennifer et Mélissa font du bon boulot le samedi aux entraînements, puisque nos petits finissent toujours dans les premiers avec un effectif moyen par plateau de 6 à 7 équipes. Lors du dernier petit tournoi, au gymnase, le 29 janvier 2022, nos 2 équipes se sont classées à la 1ère et 3ème place. BRAVO!!! Continuez ainsi...

U11 mixtes: Ce sont nos U11 première année, entraînés par Romain. De la joie et de la bonne humeur font partie de cette équipe qui rivalise avec ses adversaires. Continuez dans ce sens.

U11 confirmés: 2 entraînements par semaine, sous la direction de Mike, ont permis après 6 matchs en 2021, de se hisser parmi les meilleures équipes du département de la poule 3. De ce fait, ils sont montés en poule 2 depuis janvier 2022. Le 29 janvier ils ont reçu St SORNIN. Victoire sans appel 88 à 10. A savoir qu'il n'y a pas de classement dans cette catégorie.

U13 garçons: Comme nos U11 confirmés, Christian avait demandé l'année dernière de passer à 2 entraînements. Du travail, de la rigueur et de l'assiduité les lundis et mercredis, font que le groupe est métamorphosé. Un seul faux pas lors du 1er match, petits réglages aux entraînements pour signer 9 victoires de suite et invaincus depuis 4 mois. Avec 568 points marqués pour 272 encaissés, nos U13 sont actuellement 1er du championnat. Venez vraiment voir cette équipe qui joue collectif, avec justesse et simplicité. Que du bonheur!!!!

Séniors filles: Dans une poule de 6, nos filles sont actuellement 5ème. Grâce à l'entente avec Cognac, nous avons de temps en temps 1 ou 2 joueuses prêtées par le CBA. Merci au club de Cognac pour leur aide car nos mesnacaïses sont pratiquement toutes mamans et arrivent à s'entraîner et se libérer pour les matchs. Bravo les filles!!!

Le groupe vient d'enregistrer une nouvelle recrue. Peut-être verrons nous plus de spectateurs venir les encourager, si je vous dit qu'elle a été MISS POITOU CHARENTES et a donc participé à l'élection de MISS FRANCE en 2012...

Séniors garçons: Ce n'est pourtant pas le nombre de licenciés qui manque dans cette équipe. Au nombre de 16, il devrait y avoir de quoi bosser aux 2 entraînements. Je crois que vous avez tous le permis et un véhicule, au contraire des U11 et U13...

Quel dommage quand on voit des joueurs de qualité (à ce niveau), dans cette équipe. Il y a des joueurs d'expérience ayant tous joué en région et des jeunes vifs et rapides. Malheureusement, l'osmose n'arrive pas à se faire dû à de forts caractères. Il manque réellement un entraîneur/coach neutre, qui permettrait de soulager les entraîneurs actuels.

Actuellement 8ème au championnat mais toute fois avec 1 voir 2 matchs de retard sur les autres équipes, le club espère que vous allez vous reprendre afin de sauver la saison.

Par contre, belle prestation en coupe, puisque vous êtes qualifiés pour les quart de finale ou vous allez affronter le club de Cognac en R3, après votre victoire sur Angoulême R3 en huitième de finale sur le score de 70 à 66.

Remerciements aux bénévoles de la buvette ainsi qu'aux officiels table de marque toujours présentes. Merci Dédée et Coco!!!



CONTACTS : Fred DELMAS 06.18.51.51.48

Dédée BEAUMIER 06.01.16.51.72

COMITE DES FETES

TARIFS DE LOCATION PETIT MATERIEL

- Tonnelle 3x6 : 20 euros
- Tonnelle 3x10 : 30 euros
- Friteuse : 30 euros
- Plancha : 30 euros
- Vaisselle (assiette + verre + couverts) : 1 euro
- Percolateur (100 tasses) : 30 euros



CONTACT : Michel VAN BOHEMEN 05.45.83.12.48



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

SOCIETE DE CHASSE

La prochaine fermeture de la chasse intervient en février.
La date précise de clôture varie en fonction des espèces.
A compter de mars la chasse est donc interdite.
Elle reprendra en septembre.

CONTACT :
Patrice VIROULAUD
06.23.19.04.21

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Mia, Annabel NEBOUT
est née le 10 novembre 2021
à Châteaubernard



Sokaya POITOU
est née le 13 octobre 2021
à Châteaubernard

TOUTES NOS FELICITATIONS AUX FAMILLES

DECES

Marie - Elisabeth JOUBERT
est décédée le 28 octobre 2021
à Cognac



TOUTES NOS CONDOLEANCES A LA FAMILLE



Si vous souhaitez être
informés GRATUITEMENT
des événements sur la
commune en un temps
record
TELECHARGEZ
PANNEAU POCKET sur
votre téléphone



NOUVEAU
NOUS AVONS UN SITE FACEBOOK
"COMMUNE DE MESNAC"
N'hésitez pas à aller voir

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Pour les habitants de la commune

location de la salle: 150 euros
location de la vitrine: 20 euros
cautions: 500 euros
50 euros pour le ménage non fait
50 euros en cas de nuisance sonore

Pour les habitants hors commune

location de la salle: 250 euros
location de la vitrine: 20 euros
cautions: 700 euros
50 euros pour le ménage non fait
50 euros en cas de nuisance sonore

Chaises et tables avec tréteaux hors salle

de 1 à 49 chaises: 1 euro la chaise
de 50 à 100: forfait de 50 euros

tables : gratuites

**La commune ne loue pas de vaisselle.
Veuillez vous rapprocher du comité des fêtes.**

**Merci aux nouveaux arrivants de
venir se présenter en mairie.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 10h-12h 14h00-18h
Mercredi 13h30-18h
Jeudi 10h-12h
Vendredi 10h-12h 13h30-18h

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr

Site internet : www.mesnac.fr

TARIFS PRODUITS DIVERS

- Photocopies 0.15 centime d'euros le A4 recto
- Raticide 0.50 centime d'euros le sachet de 40 g

CONTRAVENTIONS

- Aboiements intempestifs : 68 euros
- Divagations des chiens : 38 euros
- Frais de garde par jour et par animal au chenil communal : 15 euros
- Dépôt sauvage d'ordures : 150 euros
- Stationnement interdit : 22 euros



SUR NOTRE COMMUNE

BIBLIOTHEQUE



PROCHAINES PERMANENCES

- Samedi 5 Mars
- Samedi 2 Avril
- Samedi 30 Avril
- Samedi 4 Juin
- Samedi 2 Juillet

Pour tous renseignements merci de contacter Agnès ARTAUD au 06.72.88.59.19.
ou la mairie au 05.45.83.26.74.

Nous vous attendons lors des permanences pour venir choisir et decouvrir plus de 1000 livres dans différents domaines: policier, roman, bandes-dessinées, jeunesse, histoires vraies



NOUS AVONS DE NOUVEAUX LIVRES :



ROMANS
BD
JEUNESSE
POLAR

Le Recensement dès 16 ans est **OBLIGATOIRE** pour passer le permis de conduire ou des examens comme le bac.....



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ***.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

23 J'ai entre 16 et 25 ans
Je m'inscris en quelques clics
Je m'informe de A à Z



MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

VIOLENCES CONJUGALES SEXISTES ET SEXUELLES LA LOI VOUS PROTÈGE

LIEUX RESSOURCES

[DANS L'URGENCE]



Brigade de gendarmerie – Commissariat de police
Service des urgences
Numéro d'urgence joignable par SMS

17 ou 112
15
114

Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies.
Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

[POUR EN PARLER ET S'INFORMER]

Accueil de jour départemental pour les victimes de violences conjugales	05 45 38 51 33
Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	05 45 92 34 02
Conseil départemental de la Charente	05 16 09 76 95
France Victimes 16	05 45 37 11 11
Planning familial	07 68 29 38 37
Numéro d'appel national anonyme et gratuit	3919
Allô Enfance en danger	119

[POUR UNE ECOUTE, UNE INFORMATION, UN HEBERGEMENT D'URGENCE]

Numéro départemental « Violences conjugales en Charente » 24h/24 7j/7 08 00 16 79 74

[POUR PORTER PLAINTÉ – SIGNALER]

Brigades de gendarmerie ou commissariat de police
Plateforme en ligne : « Arrêtons les violences.fr »



- Commissariat d'Angoulême	05 45 39 38 37
- Commissariat de Cognac	05 45 36 38 50
- Gendarmerie	05 45 37 50 00



FAIRE IDENTIFIER VOTRE ANIMAL, C'EST LE PROTÉGER

Cela permet :



de le retrouver
et de le récupérer
plus rapidement
en cas de fugue
ou s'il est déclaré
entré en fourrière



de lui permettre
de voyager à l'étranger
grâce à l'obtention
d'un passeport



de lui donner
sa propre identité
et d'officialiser
le lien entre vous



de faciliter
vos démarches
administratives
et d'éviter les litiges



de faciliter
son suivi
médical



Plus qu'une obligation légale,
l'identification est un acte
de protection animale

Parlez-en à votre vétérinaire



MIEUX COMPRENDRE L'IDENTIFICATION

Une obligation légale

Tous les chiens de plus 4 mois et les chats de plus de 7 mois doivent obligatoirement être identifiés.

L'identification est souvent réalisée lors de la première visite chez le vétérinaire.

L'identification consiste le plus souvent à insérer une puce électronique sous la peau. Ce geste est indolore pour votre animal.

Si vous souhaitez acheter, vendre ou donner un chien ou un chat, celui-ci devra impérativement avoir été identifié en amont.



Le seul lien officiel entre votre animal et vous

Grâce aux informations que vous avez indiquées dans le fichier national I-CAD, votre animal est officiellement rattaché à vous.

Si celui-ci a fugué et qu'il est retrouvé par un particulier ou par un professionnel, ou qu'il est déclaré «entré en fourrière», c'est sur la base de ces informations que vous serez contacté.e afin de venir le récupérer.

Veillez à actualiser régulièrement ces informations, notamment en cas de déménagement ou de départ en vacances.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
identifier-mon-animal.fr

CALENDRIER 2022 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

service public des déchets

Mesnac

Vos jours de collecte sont

pour les sacs noirs

lundi matin

une fois par semaine

à partir du 3 janvier

JANV-22	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV-23
S1	M1	M1	V1	D1	M1	V1	L1	J1	S1	M1 FÉRIE	J1	D1
D2	M2	M2	S2	L2	J2	S2	M2	V2	D2	M2	V2	L2
L3	01 J3	J3	D3	M3	V3	D3	M3	S3	L3	J3	S3	M3
M4	V4	V4	L4	M4	S4	L4	J4	D4	M4	V4	D4	M4
M5	S5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	L5	M5	S5	L5	J5
J6	D6	D6	S6	M6	V6	S6	M6	D6	J6	V6	M6	V6
V7	L7	06 L7	J7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	M7	S7
S8	M8	M8	V8	D8	M8	V8	L8	S8	M8	V8	J8	D8
D9	M9	M9	S9	L9	J9	S9	M9	D9	M9	V9	V9	L9
L10	02 J10	J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	L10	J10	S10	M10
M11	V11	V11	L11	M11	S11	L11	J11	D11	M11	V11 FÉRIE	D11	M11
M12	S12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	M12	S12	L12	J12
J13	D13	D13	S13	M13	V13	S13	M13	D13	J13	V13	M13	V13
V14	L14	07 L14	J14	S14	M14	J14 FÉRIE	D14	M14	V14	L14	M14	S14
S15	M15	M15	V15	D15	M15	V15	L15 FÉRIE	J15	S15	M15	J15	D15
D16	M16	M16	S16	L16	J16	S16	M16	D16	M16	V16	V16	L16
L17	03 J17	J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	L17	J17	S17	M17
M18	V18	V18	L18	M18	S18	L18	J18	D18	M18	V18	D18	M18
M19	S19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	M19	S19	L19	J19
J20	D20	D20	S20	M20	V20	S20	M20	D20	J20	V20	M20	V20
V21	L21	08 L21	J21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	M21	S21
S22	M22	M22	V22	D22	M22	V22	L22	D22	M22	V22	J22	D22
D23	M23	M23	S23	L23	J23	S23	M23	D23	M23	V23	V23	L23
L24	04 J24	J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	L24	J24	S24	M24
M25	V25	V25	L25	M25	S25	L25	J25	D25	M25	V25	D25	M25
M26	S26	S26	M26	J26 FÉRIE	D26	M26	V26	L26	M26	S26	L26	J26
J27	D27	D27	S27	M27	V27	S27	M27	D27	J27	V27	M27	V27
V28	L28	09 L28	J28	S28	M28	D28	M28	V28	L28	J28	M28	S28
S29	M29	M29	V29	D29	M29	V29	L29	D29	M29	V29	J29	D29
D30	M30	M30	S30	L30	J30	S30	M30	D30	M30	V30	V30	L30
L31	05	J31	D31	M31	V31	D31	M31	S31	L31	J31	S31	M31

CALENDRIER 2022 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

Vos jours de collecte sont

pour les sacs jaunes

vendredi matin

1 semaine sur 2

à partir du 14 janvier

Mesnac

service public des déchets

JANV. 22	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 23
S1	M1	M1	V1	D1	M1	V1	L1	J1	S1	M1 FÉRIÉ	J1	D1
D2	M2	M2	S2	L2	J2	S2	M2	V2	D2	M2	V2	L2
L3	J3	J3	D3	M3	V3	D3	M3	S3	L3	J3	S3	M3
M4	V4	V4	L4	M4	S4	L4	J4	D4	M4	V4	D4	M4
M5	S5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	L5	J5	S5	L5	J5
J6	D6	D6	M6	V6	L6	M6	S6	M6	J6	D6	M6	V6
V7	L7	J6	J7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7	J7	S7
S8	M8	M8	V8	D8	M8	V8	L8	J8	S8	M8	J8	D8
D9	M9	M9	S9	L9	J9	S9	M9	V9	D9	M9	V9	L9
L10	J10	J10	D10	M10	V10	D10	M10	S10	L10	J10	S10	M10
M11	V11	V11	L11	M11	S11	L11	J11	D11	M11	V11 FÉRIÉ	D11	M11
M12	S12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	L12	J12	S12	L12	J12
J13	D13	D13	M13	V13	L13	M13	S13	M13	J13	D13	M13	V13
V14	L14	J7	J14	S14	M14	J14 FÉRIÉ	D14	M14	V14	L14	J7	S14
S15	M15	M15	V15	D15	M15	V15	L15 FÉRIÉ J3	J15	S15	M15	J15	D15
D16	M16	M16	S16	L16	J16	S16	M16	V16	D16	M16	V16	L16
L17	J17	J17	D17	M17	V17	D17	M17	S17	L17	J17	S17	M17
M18	V18	V18	L18 FÉRIÉ 16	M18	S18	L18	J18	D18	M18	V18	D18	M18
M19	S19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	L19	J19	S19	L19	J19
J20	D20	D20	M20	V20	L20	M20	S20	M20	J20	D20	M20	V20
V21	L21	J8	J21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21	J8	S21
S22	M22	M22	V22	D22	M22	V22	L22	J22	S22	M22	J22	D22
D23	M23	M23	S23	L23	J23	S23	M23	V23	D23	M23	V23	L23
L24	J24	J24	D24	M24	V24	D24	M24	S24	L24	J24	S24	M24
M25	V25	V25	L25	M25	S25	L25	J25	D25	M25	V25	D25	M25
M26	S26	S26	M26	J26 FÉRIÉ	D26	M26	V26	L26	J26	S26	L26	J26
J27	D27	D27	M27	V27	L27	M27	S27	M27	J27	D27	M27	V27
V28	L28	J9	J28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28	J9	S28
S29	M29	M29	V29	D29	M29	V29	L29	J29	S29	M29	J29	D29
D30	M30	M30	S30	L30	J30	S30	M30	V30	D30	M30	V30	L30
L31	J31	J31	M31	V31	L31	D31	M31	S31	L31	J31	S31	M31